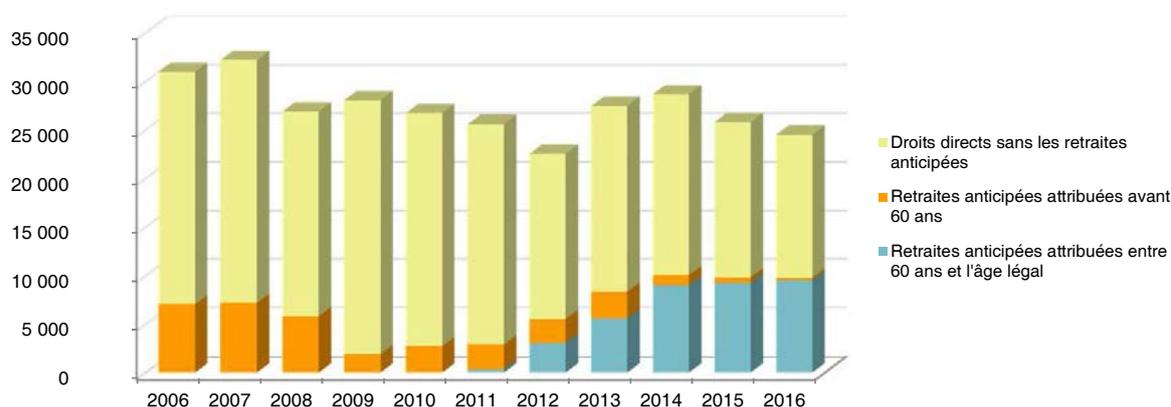




Retraités résidant en Carsat Centre - Val de Loire

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	13 001	18 363	31 364
Droits directs (retraites personnelles)	11 878	12 615	24 493
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 123	5 748	6 871
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	630	639	1 269

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 155	3 800	9 955
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,2 ans	61,9 ans
Droits dérivés	75,4 ans	73,2 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	6,1%	9,2%	7,7%
Retraités bénéficiant d'une surcote	11,7%	11,9%	11,8%
Polypensionnés	54,5%	43,3%	48,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	249 801	318 387	568 188
Retraités percevant un droit direct seul	240 038	223 914	463 952
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 583	13 576	15 159
Retraités percevant les deux à la fois	8 180	80 897	89 077
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	2,0%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	56 311	25 892	82 203
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,5 ans	74,6 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	789 €	643 €	707 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 130 €	978 €	1 055 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,7%	47,9%	34,3%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

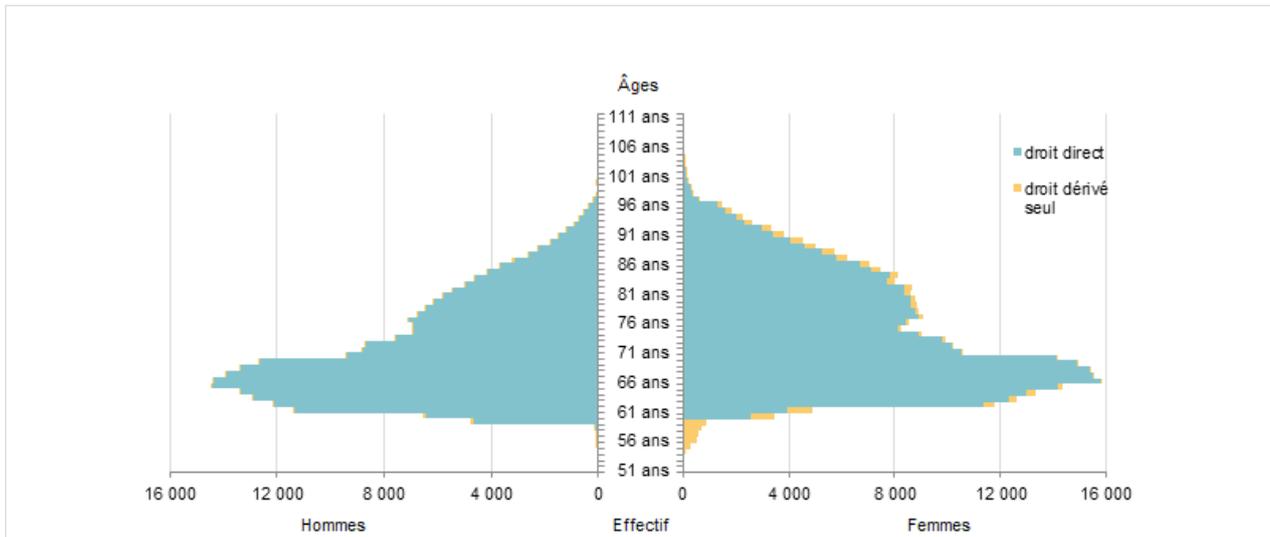
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

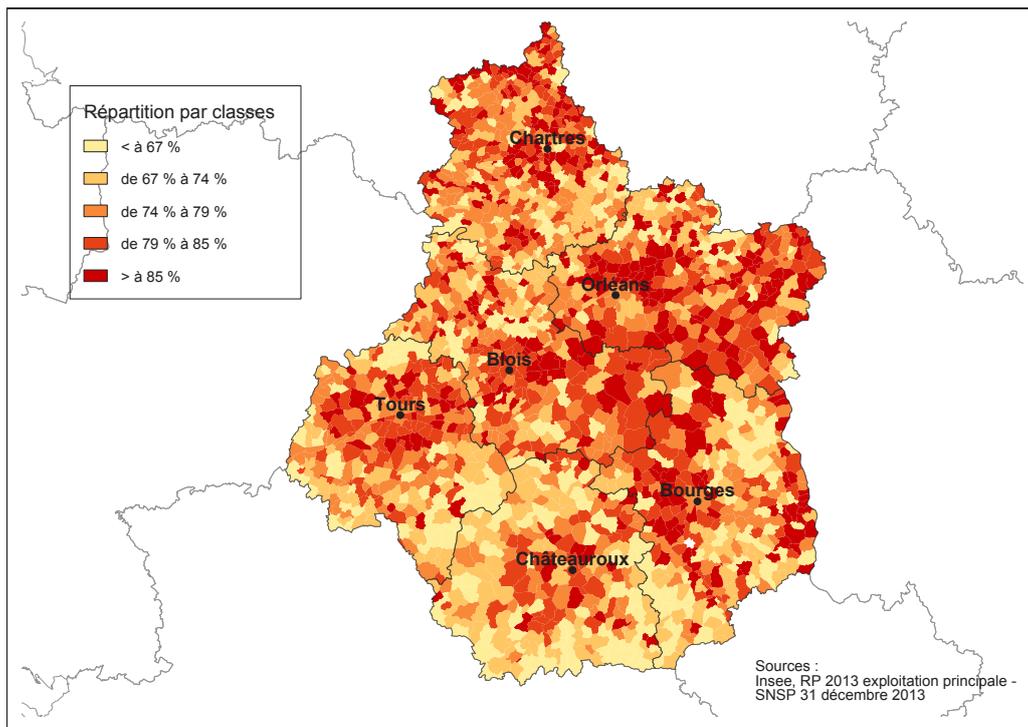
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Centre - Val de Loire



Prestataires payés par la Carsat Centre - Val de Loire

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
18 - Cher	29 578	38 127	67 705
28 - Eure-et-Loir	35 239	42 232	77 471
36 - Indre	22 057	29 662	51 719
37 - Indre-et-Loire	49 875	64 564	114 439
41 - Loir-et-Cher	30 684	39 401	70 085
45 - Loiret	54 789	67 743	122 532
Total Carsat Centre - Val de Loire	222 222	281 729	503 951
Total hors Carsat Centre - Val de Loire	33 324	36 443	69 767
Ensemble des prestataires	255 546	318 172	573 718

Sources : Cnav, SNSP, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr, Facebook,
notre application **Retraite Sécu** et Twitter.

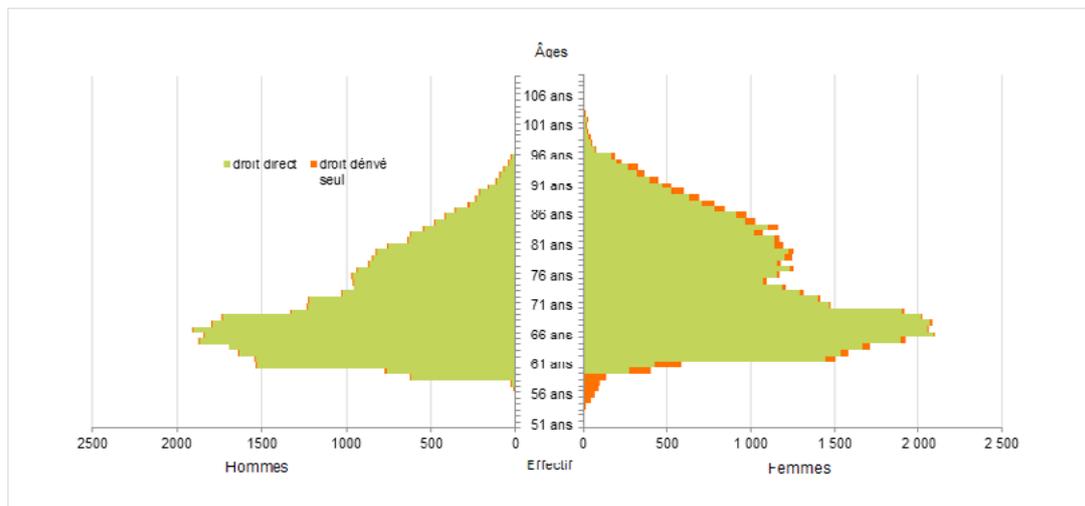


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 739	2 404	4 143
Droits directs (retraites personnelles)	1 587	1 602	3 189
Droits dérivés (retraites de réversion)	152	802	954
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	83	115	198
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	810	410	1 220
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,4 ans	61,9 ans
Droits dérivés	74,6 ans	72,9 ans	73,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	55,5%	44,8%	50,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	33 231	42 814	76 045
Retraités percevant un droit direct seul	31 941	29 081	61 022
Retraités percevant un droit dérivé seul	193	2 083	2 276
Retraités percevant les deux à la fois	1 097	11 650	12 747
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,3%	2,3%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 846	2 834	9 680
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,8 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	752 €	608 €	671 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 106 €	953 €	1 033 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,4%	52,1%	37,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

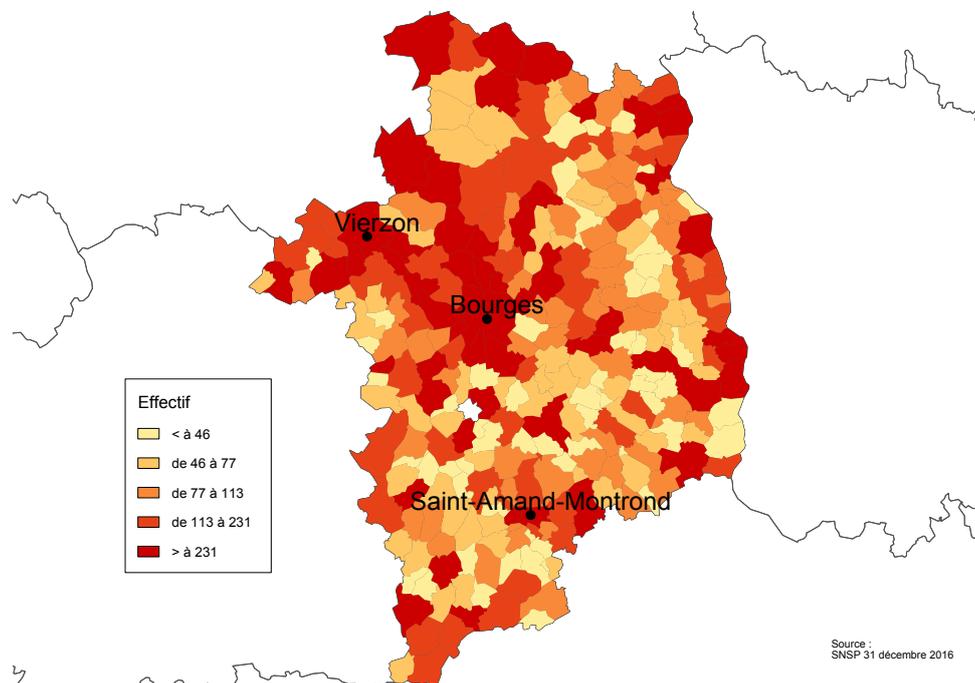
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourges			
Nombre total de retraités	6 065	8 595	14 660
Retraités percevant un droit direct seul	5 901	5 833	11 734
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	439	459
Retraités percevant les deux à la fois	144	2 323	2 467
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	3,5%	3,9%
Vierzon			
Nombre total de retraités	3 178	4 442	7 620
Retraités percevant un droit direct seul	3 033	2 745	5 778
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	193	201
Retraités percevant les deux à la fois	137	1 504	1 641
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,4%	2,8%	3,1%
Saint-Amand-Montrond			
Nombre total de retraités	1 248	1 813	3 061
Retraités percevant un droit direct seul	1 205	1 170	2 375
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	75	78
Retraités percevant les deux à la fois	40	568	608
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	3,3%	2,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

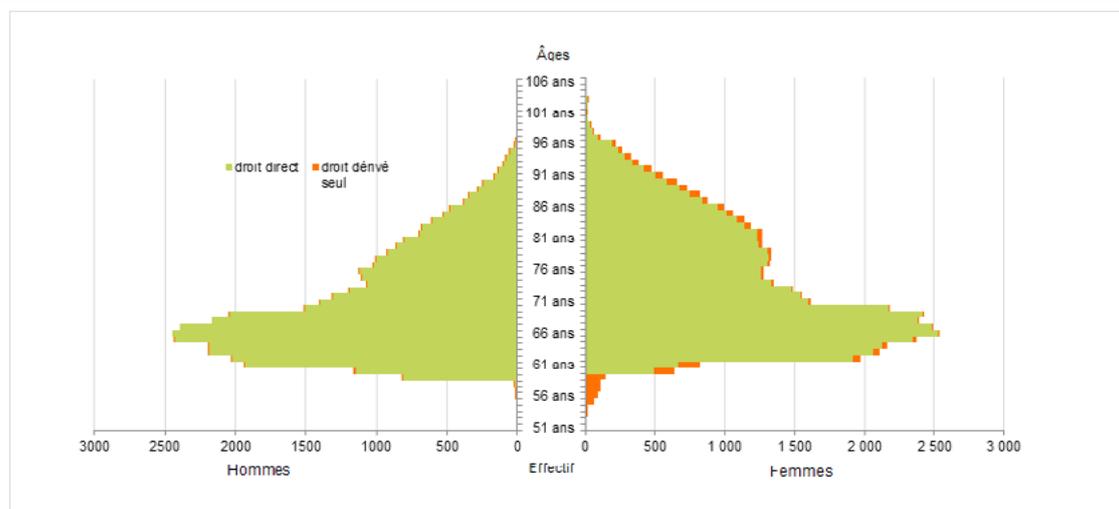


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 108	2 999	5 107
Droits directs (retraites personnelles)	1 935	2 031	3 966
Droits dérivés (retraites de réversion)	173	968	1 141
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	88	81	169
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 069	701	1 770
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,1 ans	61,8 ans
Droits dérivés	74,4 ans	71,9 ans	72,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	47,1%	37,8%	42,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	40 056	48 976	89 032
Retraités percevant un droit direct seul	38 642	34 433	73 075
Retraités percevant un droit dérivé seul	201	2 055	2 256
Retraités percevant les deux à la fois	1 213	12 488	13 701
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,8%	1,6%	1,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 240	4 791	15 031
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,1 ans	74,1 ans	73,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	849 €	679 €	756 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 151 €	998 €	1 077 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,1%	42,8%	29,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

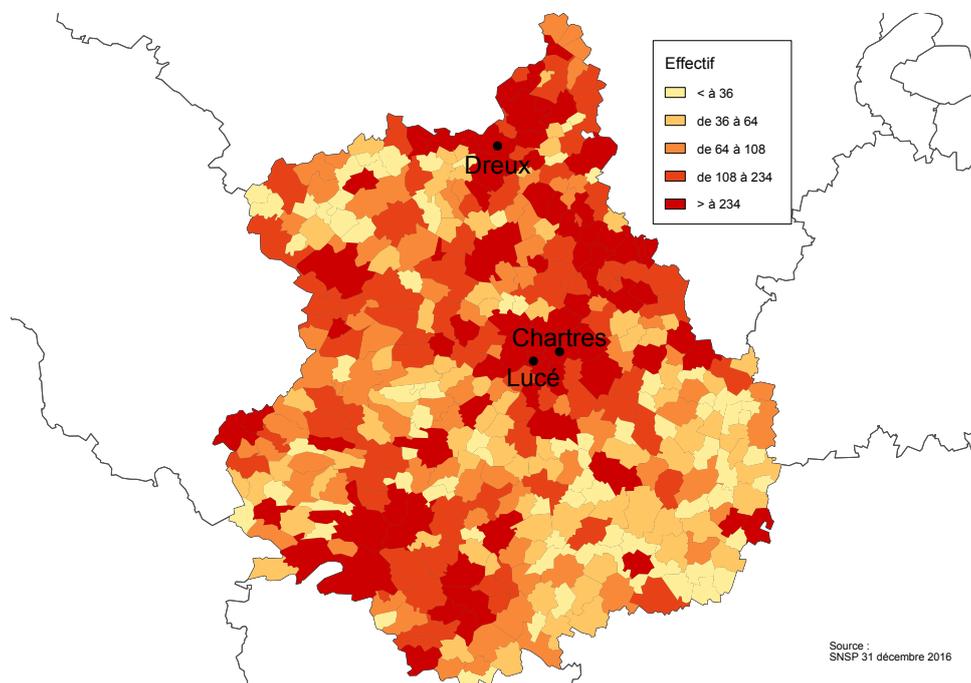
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chartres			
Nombre total de retraités	3 042	4 704	7 746
Retraités percevant un droit direct seul	2 934	3 277	6 211
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	202	213
Retraités percevant les deux à la fois	97	1 225	1 322
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	2,8%	3,1%
Dreux			
Nombre total de retraités	2 507	3 036	5 543
Retraités percevant un droit direct seul	2 406	1 877	4 283
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	201	206
Retraités percevant les deux à la fois	96	958	1 054
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,0%	3,9%	5,3%
Lucé			
Nombre total de retraités	1 502	2 106	3 608
Retraités percevant un droit direct seul	1 459	1 384	2 843
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	83	84
Retraités percevant les deux à la fois	42	639	681
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	2,9%	3,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

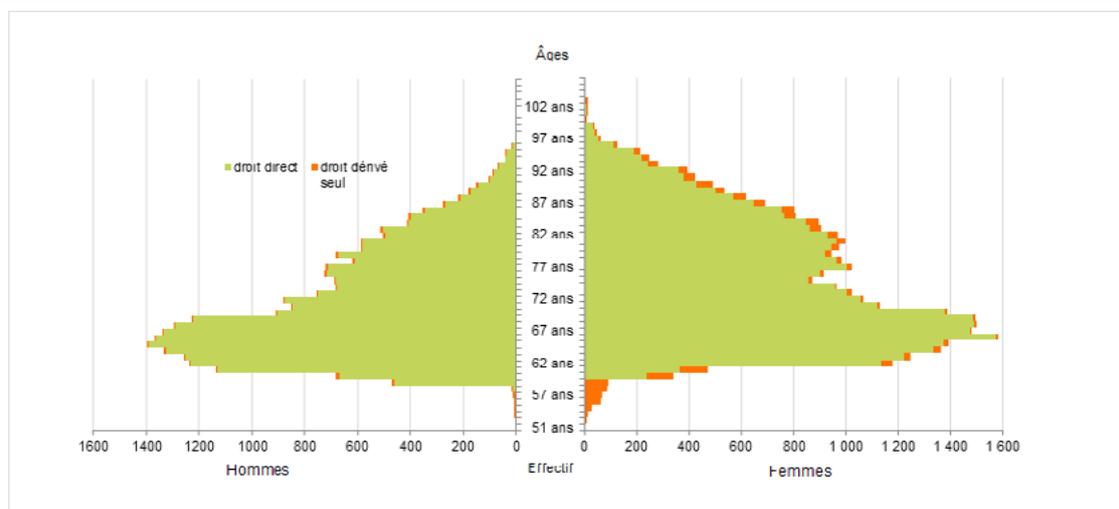


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 304	1 847	3 151
Droits directs (retraites personnelles)	1 165	1 203	2 368
Droits dérivés (retraites de réversion)	139	644	783
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	47	55	102
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	630	385	1 015
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,1 ans	61,7 ans
Droits dérivés	73,9 ans	73,0 ans	73,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	57,3%	41,8%	49,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	24 897	33 266	58 163
Retraités percevant un droit direct seul	23 566	22 623	46 189
Retraités percevant un droit dérivé seul	261	1 534	1 795
Retraités percevant les deux à la fois	1 070	9 109	10 179
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	2,3%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 652	2 455	8 107
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	75,0 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	700 €	614 €	651 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 079 €	926 €	997 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,7%	55,7%	41,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

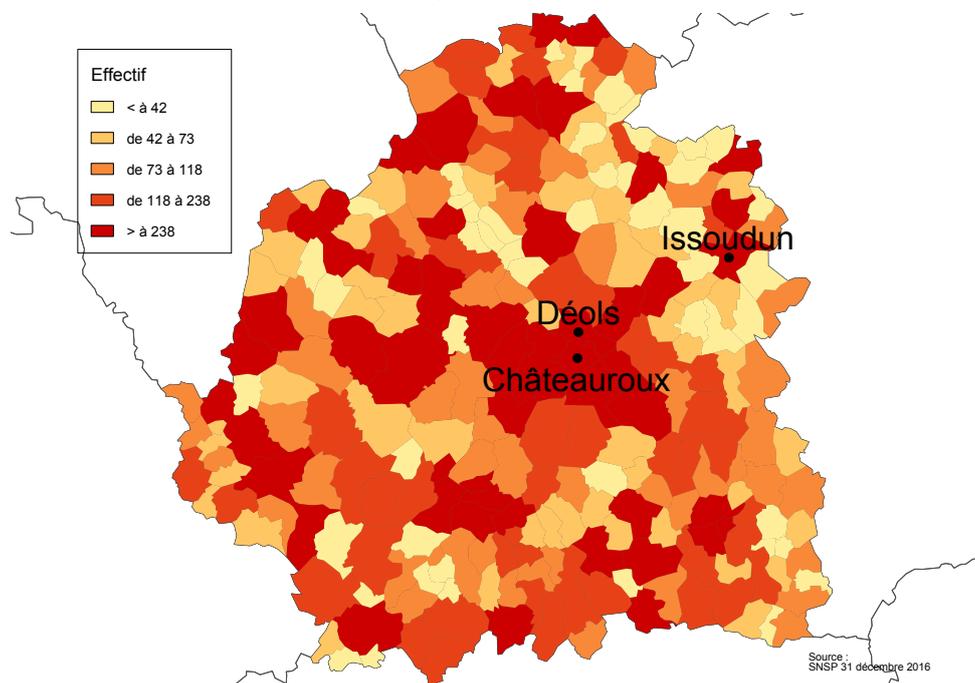
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Châteauroux			
Nombre total de retraités	4 301	6 405	10 706
Retraités percevant un droit direct seul	4 103	4 264	8 367
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	288	306
Retraités percevant les deux à la fois	180	1 853	2 033
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	3,3%	3,3%
Issoudun			
Nombre total de retraités	1 290	1 964	3 254
Retraités percevant un droit direct seul	1 212	1 221	2 433
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	75	89
Retraités percevant les deux à la fois	64	668	732
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,3%	2,7%	2,2%
Déols			
Nombre total de retraités	902	1 095	1 997
Retraités percevant un droit direct seul	869	761	1 630
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	35	40
Retraités percevant les deux à la fois	28	299	327
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,6%	2,0%	1,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

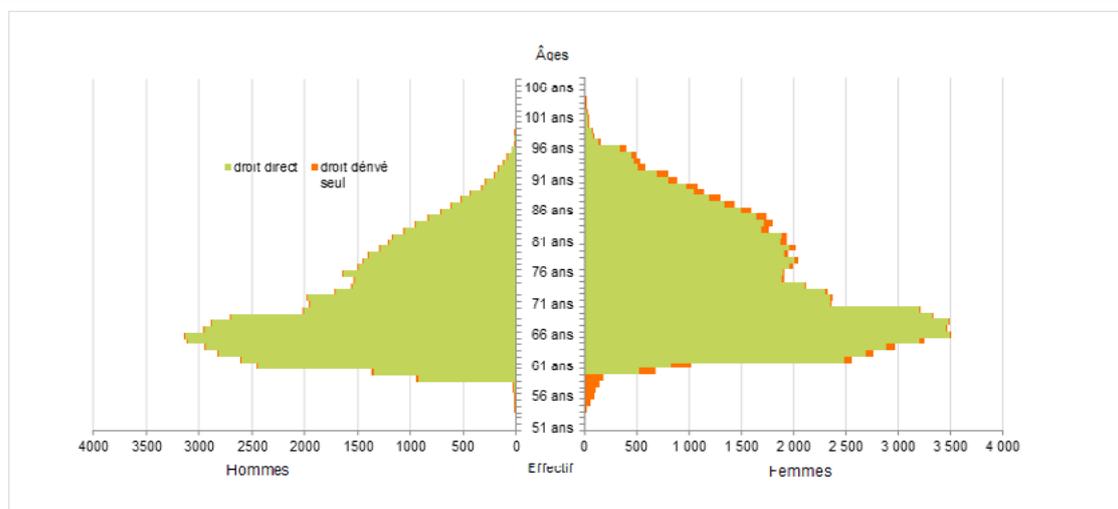


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 763	4 073	6 836
Droits directs (retraites personnelles)	2 542	2 833	5 375
Droits dérivés (retraites de réversion)	221	1 240	1 461
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	156	154	310
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 200	718	1 918
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,4 ans	62,1 ans
Droits dérivés	76,8 ans	74,0 ans	74,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	57,6%	47,1%	52,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	54 996	71 832	126 828
Retraités percevant un droit direct seul	52 916	51 279	104 195
Retraités percevant un droit dérivé seul	355	3 001	3 356
Retraités percevant les deux à la fois	1 725	17 552	19 277
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	2,2%	2,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 350	5 080	16 430
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	765 €	624 €	685 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 128 €	971 €	1 050 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,0%	50,6%	36,6%

Pyramide des âges des résidents



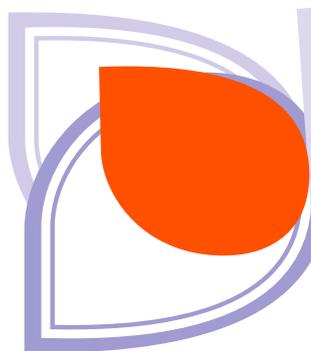
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

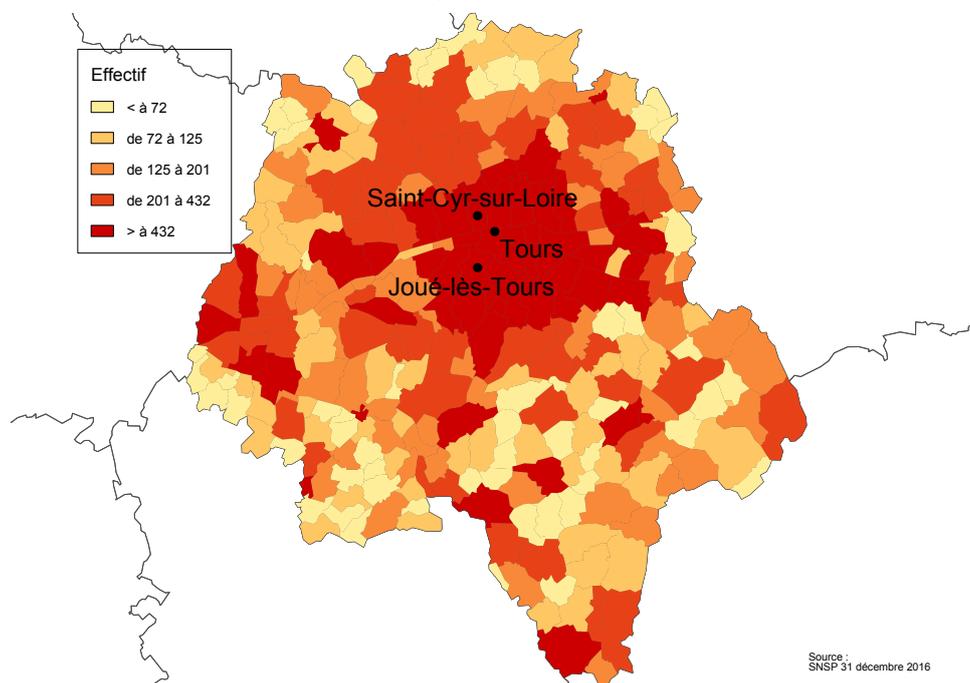
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Tours			
Nombre total de retraités	9 371	15 244	24 615
Retraités percevant un droit direct seul	9 060	10 444	19 504
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	617	641
Retraités percevant les deux à la fois	287	4 183	4 470
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,2%	3,7%	3,9%
Joué-lès-Tours			
Nombre total de retraités	3 789	4 839	8 628
Retraités percevant un droit direct seul	3 647	3 462	7 109
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	186	195
Retraités percevant les deux à la fois	133	1 191	1 324
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	2,6%	2,7%
Saint-Cyr-sur-Loire			
Nombre total de retraités	1 698	2 453	4 151
Retraités percevant un droit direct seul	1 660	1 814	3 474
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	94	95
Retraités percevant les deux à la fois	37	545	582
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,2%	1,5%	1,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

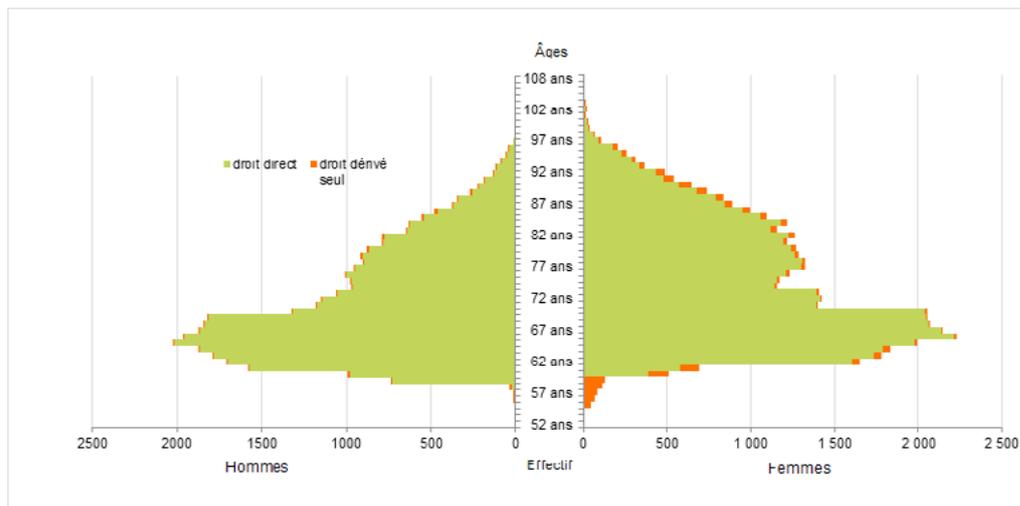


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 775	2 492	4 267
Droits directs (retraites personnelles)	1 586	1 743	3 329
Droits dérivés (retraites de réversion)	189	749	938
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	79	73	152
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	853	590	1 443
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,0 ans	61,7 ans
Droits dérivés	76,3 ans	73,5 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	57,4%	47,3%	52,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	35 318	44 963	80 281
Retraités percevant un droit direct seul	33 810	32 113	65 923
Retraités percevant un droit dérivé seul	296	1 784	2 080
Retraités percevant les deux à la fois	1 212	11 066	12 278
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,6%	1,5%	1,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 424	3 963	12 387
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,8 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	779 €	634 €	698 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 122 €	967 €	1 044 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,6%	48,1%	34,4%

Pyramide des âges des résidents



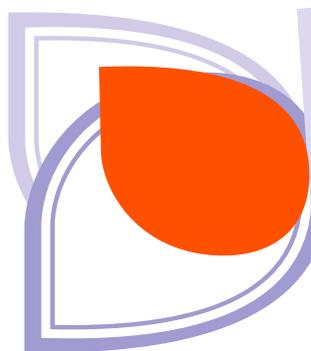
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

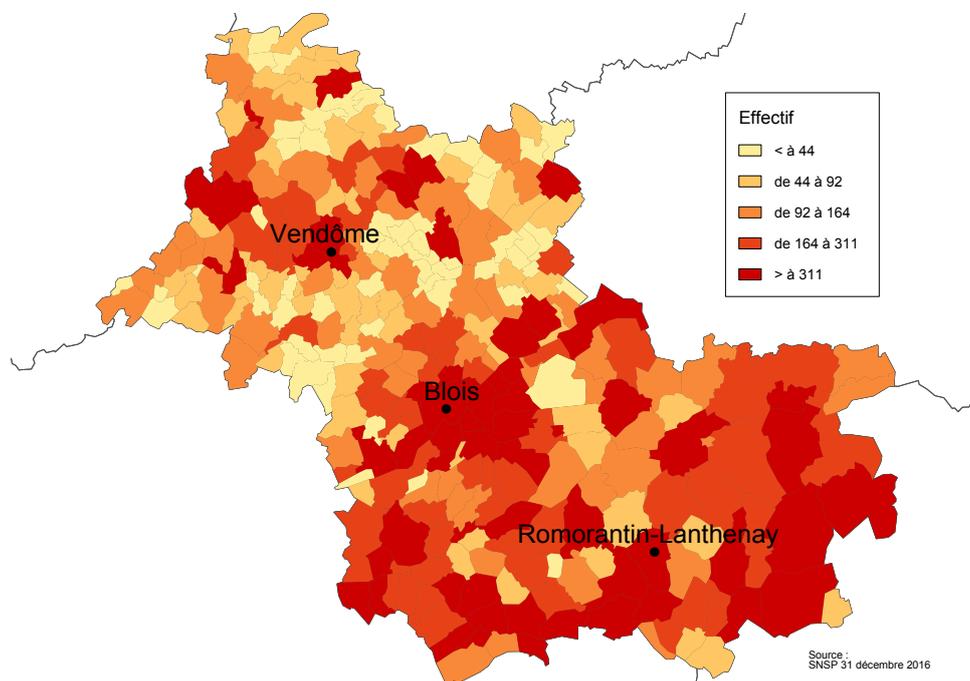
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



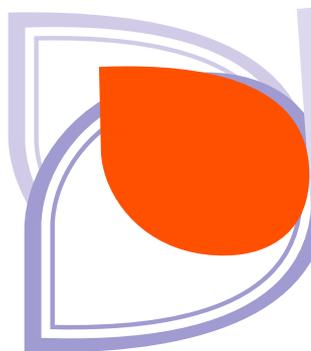
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Blois			
Nombre total de retraités	3 868	5 634	9 502
Retraités percevant un droit direct seul	3 731	3 915	7 646
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	221	239
Retraités percevant les deux à la fois	119	1 498	1 617
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	3,4%	4,3%
Romorantin-Lanthenay			
Nombre total de retraités	2 120	2 795	4 915
Retraités percevant un droit direct seul	2 034	1 861	3 895
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	132	143
Retraités percevant les deux à la fois	75	802	877
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	2,9%	2,7%
Vendôme			
Nombre total de retraités	1 880	2 721	4 601
Retraités percevant un droit direct seul	1 805	1 778	3 583
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	110	119
Retraités percevant les deux à la fois	66	833	899
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,6%	2,0%	2,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

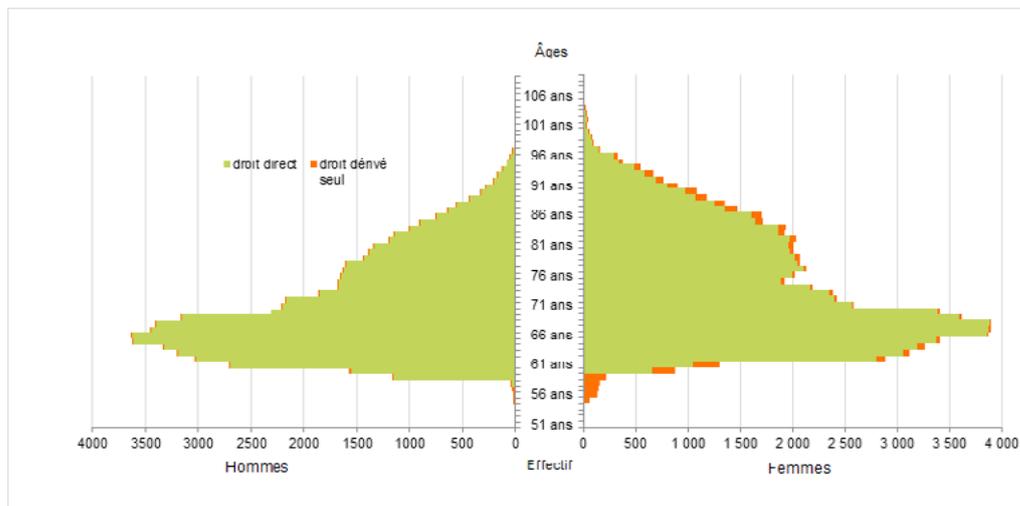


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 312	4 548	7 860
Droits directs (retraites personnelles)	3 063	3 203	6 266
Droits dérivés (retraites de réversion)	249	1 345	1 594
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	177	161	338
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 593	996	2 589
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,1 ans	61,8 ans
Droits dérivés	75,6 ans	73,4 ans	73,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	53,4%	41,2%	47,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	61 303	76 536	137 839
Retraités percevant un droit direct seul	59 163	54 385	113 548
Retraités percevant un droit dérivé seul	277	3 119	3 396
Retraités percevant les deux à la fois	1 863	19 032	20 895
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,3%	1,9%	2,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 799	6 769	20 568
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,5 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	833 €	674 €	745 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 152 €	1 008 €	1 081 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,9%	42,7%	30,1%

Pyramide des âges des résidents



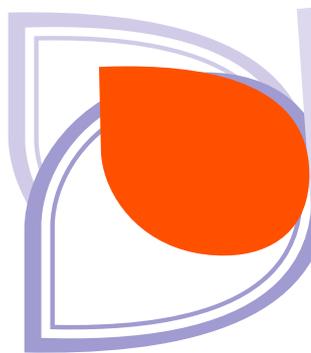
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

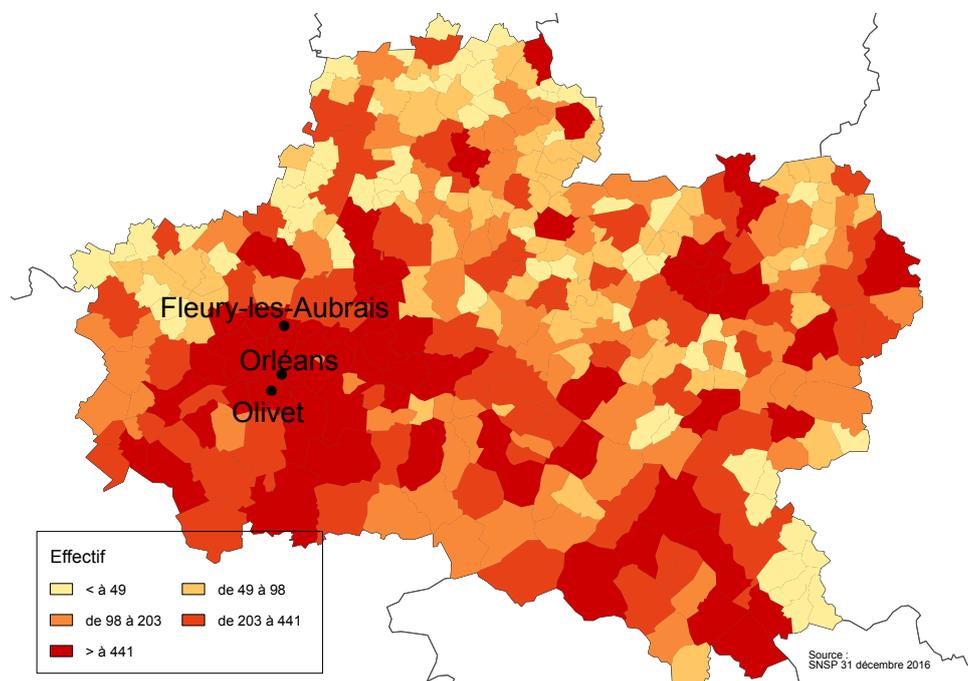
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Orléans			
Nombre total de retraités	7 455	10 670	18 125
Retraités percevant un droit direct seul	7 237	7 701	14 938
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	438	451
Retraités percevant les deux à la fois	205	2 531	2 736
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	3,8%	4,6%
Olivet			
Nombre total de retraités	1 837	2 333	4 170
Retraités percevant un droit direct seul	1 799	1 759	3 558
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	84	87
Retraités percevant les deux à la fois	35	490	525
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	0,7%	1,0%	0,8%
Fleury-les-Aubrais			
Nombre total de retraités	1 693	2 323	4 016
Retraités percevant un droit direct seul	1 649	1 677	3 326
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	86	91
Retraités percevant les deux à la fois	39	560	599
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	1,8%	2,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.